



Chaire UNESCO
en paysage et environnement



JARDIN DU QUEBEC A L'EXPOSITION INTERNATIONALE D'HORTICULTURE DE QINGDAO – 2014

TITRE DU JARDIN

La flotte

CONCEPTRICES

Catherine Blain
Valéry Simard

TEXTE DESCRIPTIF

Dans un contexte où les propos scientifiques traitant du réchauffement climatique et de ses effets sur l'écosystème planétaire font régulièrement manchette, une réflexion quant à l'impact de celui-ci sur les paysages actuels s'amorce : le niveau des mers augmente de plus en plus rapidement, et la perspective d'un reflux de l'océan s'immisçant à travers les terres est de plus en plus plausible. Au Québec, la vallée du Saint-Laurent, abritant entre autres la région métropolitaine de Montréal, serait selon toute logique géographique la première inondée. Ainsi, il est possible d'imaginer une renaissance spontanée de la mer de Champlain, offrant le paysage d'un lac immense, s'étendant du pied des Laurentides à l'orée des Appalaches, laissant seulement pointés vers le ciel quelques sommets montagneux isolés.

De ce scénario environnemental est née la fiction humoristique à la base du concept du jardin : afin de faire face à l'éventualité où, dans un futur éloigné, une partie des territoires habités serait métamorphosée en paysages aquatiques, LA FLOTTE propose à la clientèle internationale du jardin de Qingdao un bassin d'entraînement, où il sera possible de parfaire ses talents de pagayeur, afin de se s'acclimater à un environnement aquatique.

Ainsi, le jardin propose un bassin pratiquement rectangulaire et peu profond, où sont accessibles un peu plus d'une

dizaine d'embarcations dont la conception s'inspire de la bouée de sauvetage. Ça et là, cinq îles incarnent des sommets montagneux, témoin de la richesse topographique québécoise. Chacune d'elle est couronnée d'un jardin rendant hommage à l'une des particularités de nos paysages locaux : croix de sommet, agriculture, vergers, géologie saillante et ambiance forestière. De part et d'autre, deux sentiers distincts bordent le bassin : le premier, s'inspirant des « board walk », offre un parcours en surplomb et l'accès aux embarcations, tandis que de l'autre, un plan incliné permet une descente progressive et un dévoilement graduel de la profondeur du bassin. D'ailleurs, est aménagé au nord-ouest de celui-ci un décroché dans la fondation : factice, l'environnement aquatique offert par cette dépression laisse croire au visiteur que le bassin est profond.

LA FLOTTE se veut une manifestation ludique reflétant l'inquiétude et l'impuissance de ses créateurs face aux problématiques et enjeux environnementaux d'échelle planétaire. Ne se voulant ni lourd de sens, ni moralisateur, ce jardin, de par l'interactivité qu'il génère, repose surtout sur l'expérience qu'en retireront les visiteurs. Celle-ci sera plurielle, à l'image de la diversité des visages qui, mués par la curiosité et la fascination de l'eau, oseront se mettre à flot.

ASPECTS TECHNIQUES

L'élément phare de ce projet est sans contredit le bassin, lequel, vu le dégagement d'une partie de ses côtés par rapport au sol, nécessitera une recherche technique assez pointue afin d'assurer la solidité de la structure. Cette dernière étant composée de béton coulé et de verre trempé (portion « vitrine sur la vie aquatique du bassin ») devra assurément être validée par des ingénieurs en structure et occupera une large part du budget alloué. L'aération du bassin, la recirculation de l'eau en circuit fermé, ainsi que la filtration devront être pensées plus en détail afin d'assurer la viabilité des poissons et la propreté du bassin.

Le design des embarcations développé préliminairement pour ce projet sera en outre revu et corrigé afin d'assurer une bonne flottabilité et de permettre leur fabrication par roto-moulage le plus aisément possible, sans utiliser trop de matériel. Un designer industriel pourrait être un atout non négligeable afin d'optimiser leur réalisation.

Autre élément majeur du jardin : le quai de bois et l'escalier qui s'y rattache. La structure devra être capable de supporter le poids d'une foule de visiteurs et pouvoir accueillir, au sein des espaces laissés vides en dessous, les dispositifs de filtration et de circulation d'eau. Le type de bois devra être sélectionné en fonction des essences disponibles sur place et selon leurs qualités structurales et esthétiques.

Enfin, les îlots de végétation retrouvés au sein du bassin devront être conçus de manière à assurer une croissance optimale des végétaux et une irrigation efficace, sans entretien. L'eau du bassin pourrait à cet effet être utilisée, par exemple, en mettant à profit le phénomène de capillarité.